

Compte-rendu réunion Commission Foot Partagé

- le vendredi 16 Octobre 2020-

PRESENTS : Mr CHANCEREL, Mme CHAPDELAIN, Mr DORIZON, Mme EVAIN, Mr TOURBOT

- Présentation du contexte et projets Foot Partagé, handicap, établissements médico-sociaux, plateaux Foot Partagé, ...

- Projet 2020/2024 : mise en place Foot Partagé pour les Jeunes

- Octobre 2020 - Décembre 2020 :
 - recenser les établissements médico-sociaux accueillant les enfants en situation de handicap mental
 - contacter le Conseil Départemental, et plus particulièrement la Maison Départementale de l'Autonomie (MDA) afin de répertorier les enfants en famille d'accueil, les personnes isolées
 - prendre contact avec les établissements/instances/famille d'accueil/parents afin de présenter le Foot Partagé et proposer une éventuelle rencontre
- Janvier 2021 - Février 2021 :
 - rencontre District avec les établissements/instances/famille d'accueil/parents qui le souhaitent
- Mars 2021 :
 - contacter et recenser les clubs de football pouvant proposer le Foot Partagé aux jeunes
- Avril 2021 :
 - organiser des plateaux découvertes (en intégrant les enfants dits « ordinaires » qui jouent peu dans leur club)
- Mai 2021 :
 - invitation à participer au Rassemblement Annuel Foot Partagé organisé par le District
- Septembre 2021 :
 - création section Foot Partagé Jeunes

- Evolution Plateaux Foot Partagé : la suppression de la D5 ne permet plus aux joueurs Foot Partagé de pratiquer au sein des équipes compétitions. Il est alors évoqué : d'intégrer des joueurs Foot Loisirs seniors et/ou vétérans aux plateaux Foot Partagé ; de faire des plateaux à 7 ; de proposer des activités motrices en parallèle des matchs lors des plateaux ; de faire appel à des arbitres ; de mettre en place

la FMI (Feuille de Match Informatisée) pour déclarer chaque match. Ses idées permettraient de se rapprocher au plus près de ce qui est proposé lors des compétitions séniors.

- Plateaux Foot Partagé saison 2020/2021 : au vu des mesures sanitaires actuelles et évolutives, il a été décidé par la Commission Foot Partagé qu'exceptionnellement aucun calendrier ne sera fixé pour cette saison. Les référents de club doivent se mettre en contact afin de trouver des dates et des lieux qui conviennent à tous.

Pour rappel, les plateaux se déroulent avec quatre équipes afin de réduire le nombre de joueurs et limiter les déplacements. Aucun repas n'est autorisé suite aux plateaux. L'objectif est le bon déroulement de la saison dans les meilleures conditions d'accueil et de sécurité possibles

- Divers :

- contact avec la Ligue de Normandie pour développer le Foot Partagé
- souhait d'un partenariat District/ MDA afin qu'ils puissent donner les coordonnées des clubs proposant le Foot Partagé aux personnes en situation de handicap
- sport santé à développer

*Clémence CHAPDELAINÉ
Agent de Développement du Football Partagé
District de Football de la Manche*